



No de résolution
ou annotation

8 septembre 2026

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue dans la salle du conseil municipal, sise au 745, rue Gouin, le mardi 8 septembre 2026 à 19 h, sous la présidence du maire, Kevin Stoddard, à laquelle participent également la mairesse suppléante, Marie-Ève Chapdelaine, la conseillère Katherine Dubois, ainsi que les conseillers Paul Massé, Benoit Saint-Pierre et Ralph D. Farley. Le directeur général et greffier-trésorier, Rémi-Mario Mayette, et le directeur général adjoint, Loïck Odon S. Ahouansou, sont également présents. La conseillère Lyne Nadeau est absente.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Le 8 septembre 2026 à 19 h

1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal - Assemblée régulière du 10 août 2026

4. Période de questions - Sujets généraux

5. Urbanisme

- 5.1. Ministère des Transports - Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) - Autorisation dépôt d'une demande d'aide financière
- 5.2. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) - Travaux pistes cyclables - Autorisation
- 5.3. Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs - Programme Accélérer la Transition Climatique Locale volet 2 - Autorisation dépôt d'une demande d'aide financière

6. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux

- 6.1. Sel à chemins - Ouverture des soumissions
- 6.2. Déneigement des stationnement municipaux - Ouverture des soumissions
- 6.3. Sable à chemins - Ouverture des soumissions
- 6.4. Huile à chauffage - Ouverture des soumissions
- 6.5. Ministère des Transports et de la Mobilité durable - Programme d'aide à la voirie locale - Reddition de compte
- 6.6. Approbation de dépenses - Dépôt
- 6.7. Anctil - Boîte de service - Pièces - Soumission
- 6.8. Directeur du Service des travaux publics, parcs et immeubles - Embauche
- 6.9. Développement Aberdeen Dufferin - Surveillance de chantier - Soumission
- 6.10. Prolongation de services - Rue Laurier
 - 6.10.1. Terrapex - Analyse écologique - Offre de service
 - 6.10.2. Géotex - Étude géotechnique et caractérisation environnementale - Offre de service
- 6.11. Achat camion 6 roues et rétrocaveuse - Autorisation d'appel d'offres
- 6.12. J. Noël Francoeur inc. - Réparation d'une vanne de rue - Soumission

7. Service récréatif

- 7.1. Directeur du Service récréatifs - Embauche



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

8. Administration – Direction générale

- 8.1. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – Direction générale de la fiscalité et de l'évaluation foncière – Proportion médiane et facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière – Exercice financier 2027
- 8.2. Règlement d'emprunt 162 – Renouvellement – Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billet
- 8.3. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – Règlement de gestion contractuelle – Modification

9. Police, incendies et sécurité civile

10. Demandes d'aides financières et/ou techniques, d'autorisations, d'appuis, de dons, de publicités, de subventions et invitations diverses

- 10.1. Municipalité de Saint-Claude – Souper-bénéfice « du Bonheur en Bouche » – Invitation
- 10.2. Club de motoneiges Alléghanish – Traverse de routes pour la saison 2026-2027 – Demande d'autorisation
- 10.3. MRC du Val-Saint-François – Reconfiguration du pont Frédérick-Coburn – Demande d'appui
- 10.4. Municipalité de Bonsecours – Allègement du fardeau administratif des organismes municipaux et financement adéquat des obligations gouvernementales – Demande d'appui
- 10.5. Corporation de développement industriel de la région de Richmond – Assemblée générale annuelle – Invitation
- 10.6. Trio étudiant pour l'emploi – Gala du mérite étudiant – Invitation
- 10.7. Commission de la gouvernance
 - 10.7.1. St-Francis Valley Plowmen's association – Demande d'appui financier
 - 10.7.2. Actualités-l'Étincelle – Soutenir achat local – Publicité
- 10.8. Richmond Histoire et Coopération – Commandite – 2^e versement – Autorisation
- 10.9. Société d'histoire du comté de Richmond – Acquisition de matériels d'entreposage – Autorisation

11. Correspondances diverses

- 11.1. MRC du Val-Saint-François – Résolutions adoptées

12. Approbation des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes et des principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)

- 12.1. Liste des chèques et dépôts directs émis
- 12.2. Liste des chèques et dépôts directs à autoriser
- 12.3. Paiement de factures de plus de 5 000 \$ à autoriser

13. Période de questions – Sujets à l'ordre du jour

14. Affaires nouvelles

15. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

Le maire constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par la conseillère Chapdelaine et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

(Adoptée)

2026-09-08-01



No de résolution
ou annotation

2026-09-08-02

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL-ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 10 AOÛT 2026

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 10 août 2026 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par le conseiller Farley et appuyé par le conseiller Massé et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que le procès-verbal de ladite assemblée régulière soit adopté tel que rédigé.

(Adoptée)

4. PÉRIODE DE QUESTIONS – SUJETS GÉNÉRAUX

Les citoyens présents profitent de cette période pour échanger avec les membres du conseil concernant des sujets qui les préoccupent.

5. URBANISME

5.1. Ministère des Transports – Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) – Autorisation dépôt d'une demande d'aide financière

CONSIDÉRANT QUE le Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) vise à soutenir le développement, l'amélioration et l'entretien d'infrastructures de transport actif afin de promouvoir ce type de déplacement, d'encourager le tourisme durable, d'améliorer le bilan routier, de contribuer à la prévention en santé et de réduire les émissions de gaz à effet de serre causées par les déplacements des personnes;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III);

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond doit respecter les lois et règlements en vigueur, et obtenir les autorisations requises avant l'exécution du projet;

CONSIDÉRANT QUE le projet mentionné précédemment, et déposé relativement à ce programme, est estimé à 1 050 000 \$ toutes taxes incluses, et que l'aide financière demandée au Ministère est de : 525 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond doit autoriser le dépôt de la demande d'aide financière, confirmer sa contribution financière au projet et autoriser un de ses représentants à signer cette demande;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Massé et appuyé par la conseillère Chapdelaine et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil que la Ville de Richmond autorise la présentation d'une demande d'aide financière au Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III); confirme avoir lu et compris les modalités d'application du programme; confirme son engagement à faire réaliser le projet admissible selon les modalités en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée; certifie que M. Rémi-Mario Mayette ou M. Francesco Cappai sont dûment autorisés à signer tous documents ou entente incluant la convention d'aide financière, si applicable, à cet effet avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

(Adoptée)

5.2. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) – Travaux pistes cyclables - Autorisation

Ce point est reporté à la prochaine séance du conseil.

2026-09-08-03



No de résolution
ou annotation

2026-09-08-04

Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

5.3 **Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs - Programme Accélérer la Transition Climatique Locale volet 2 – Autorisation dépôt d'une demande d'aide financière**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond a déposé, en mars 2026, le projet « Lutte contre les îlots de chaleur et les événements de pluies abondantes » auprès du MELCCFP dans le cadre du programme OASIS, volet 2;

CONSIDÉRANT QUE ce volet relève désormais de la responsabilité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans le cadre du programme « Accélérer la transition climatique locale » (ATCL);

CONSIDÉRANT QUE les organisations admissibles au volet 2 du programme comprennent notamment les municipalités régionales de comté (MRC);

CONSIDÉRANT QUE les organismes dont le plan climat est approuvé peuvent soumettre des projets au volet 2 du programme ATCL, lequel vise à soutenir la planification et la mise en œuvre de projets issus de ces plans;

CONSIDÉRANT QUE le programme « Accélérer la transition climatique locale » (ATCL), volet 2, permet aux municipalités ayant reçu une lettre d'approbation du MELCCFP de soumettre une demande d'aide financière par l'entremise de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond a reçu une lettre d'approbation du MELCCFP et par celle-ci la Ville peut soumettre une demande d'aide financière par l'entremise de la MRC;

CONSIDÉRANT QU'une entente devrait être signée entre la MRC du Val-Saint-François et la Ville de Richmond, puisque les Parties souhaitent entretenir des relations de collaboration efficaces et harmonieuses dans le cadre de la mise en œuvre des projets retenus, et que la présente entente vise à encadrer cette collaboration en précisant les responsabilités respectives des Parties, tout en assurant une gestion conforme, transparente et concertée des fonds et des livrables;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande d'aide financière;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Farley et appuyé par le conseiller Massé et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le dépôt de la demande d'aide financière au volet 2 du Programme ATCL par l'entremise de la MRC-du Val Saint-François afin de réaliser un projet de lutte contre les îlots de chaleur et contre les événements de pluies abondantes sur le territoire de la Ville de Richmond et à payer sa part des coûts. **QUE** le directeur général M. Rémi-Mario Mayette ou M. Francesco Cappai, directeur de l'urbanisme et de la revitalisation soit autorisé à signer tous documents donnant effet à la présente.

(Adoptée)

6. **VOIRIE, TRAVAUX PUBLICS, IMMEUBLES ET PARCS MUNICIPAUX**

6.1. **Sel à chemins – Ouverture des soumissions**

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres sur invitation a été lancé pour l'approvisionnement en sel à chemins;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions a donné les résultats suivants :

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Sel Warwick	106.75 \$

2026-09-08-05



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

Sel Frigon	108.00 \$
Selto Distribution inc.	----
Sel Windsor	139.14 \$
Compass Minerals	----

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Saint-Pierre et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil d'octroyer le contrat pour l'approvisionnement en sel à chemins pour l'hiver 2026-2027 au plus bas soumissionnaire, soit Sel Warwick, au montant de 106.75 \$ la tonne métrique, taxes en sus, livré.
(Adoptée)

2026-09-08-06

- 6.2 Déneigement des stationnement municipaux - Ouverture des soumissions**
CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres sur invitation a été lancé pour le déneigement des stationnements municipaux;
CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions a donné le résultat suivant :

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)	
Excavation François St-Jean	Sites municipaux	25 095 \$
	Caserne de pompiers	3 150 \$
Travaux à forfait MAKKA	Sites municipaux	26 568 \$
	Caserne de pompiers	3 240 \$

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Massé et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil d'octroyer le contrat pour le déneigement des stationnements municipaux pour la saison hivernale 2026-2027 au plus bas soumissionnaire, soit Excavation François St-Jean, au montant 25 095 \$, taxes en sus, ainsi que pour le déneigement du stationnement de la caserne des pompiers au montant 3 150 \$, taxes en sus, ce dernier montant devant être facturé au Service de sécurité incendie de la région de Richmond.
(Adoptée)

2026-09-08-07

- 6.3 Sable à chemins - Ouverture des soumissions**
CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres sur invitation a été lancé pour l'approvisionnement en sable à chemins;
CONSIDÉRANT QUE l'ouverture de la soumission a donné le résultat suivant :

Soumissionnaire	Prix (avant taxes)
Coddington	17.69 \$/tonne métrique

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Farley et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil d'octroyer le contrat pour l'approvisionnement en sable à chemins pour l'hiver 2026-2027 à Coddington au coût de 17.69 \$ la tonne métrique, taxes en sus, livré.
(Adoptée)

2026-09-08-08

- 6.4 Huile à chauffage - Ouverture de soumission**
CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture d'huile à chauffage pour une période de 24 mois soit du 1^{er} novembre 2026 au 31 octobre 2028;



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

CONSIDÉRANT les soumissions reçues, à savoir :

Soumissionnaires	Escompte / litre
Les Pétroles Coulombe & Fils inc.	0.22 \$
Énergie Sonic inc.	---
Pierre Chouinard et Fils	0.0541 \$
Filgo Énergie	0.17 \$

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Saint-Pierre et appuyé par la conseillère Dubois et **RÉSOLU** à l'unanimité par membres du conseil d'accorder le contrat de fourniture d'huile à chauffage à Les Pétroles Coulombe & Fils inc. conformément à leur soumission déposée, à savoir un escompte de 0,22 \$ le litre basé sur le prix moyen de détail hebdomadaire pour la région de l'Estrie, tel que publié sur le site Internet de la Régie de l'énergie du Québec.

(Adoptée)

2026-09-08-09

6.5 Ministère des Transports et de la Mobilité durable – Programme d'aide à la voirie locale – Reddition de compte

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;
CONSIDÉRANT QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

CONSIDÉRANT QUE le formulaire de reddition de compte V-AF13 a été dûment rempli;

CONSIDÉRANT QUE la transmission de la reddition de compte des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2026 de l'année civile au cours de laquelle la ministre les a autorisés;

CONSIDÉRANT QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

CONSIDÉRANT QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

CONSIDÉRANT QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Massé et appuyé par la conseillère Chapdelaine et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil que la Ville de Richmond approuve les dépenses au montant de 72 773.34 \$, taxes en sus, relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-AF13, conformément aux exigences du ministère des Transports et de la Mobilité durable, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

(Adoptée)

6.6 Approbation de dépenses – Dépôt

Les membres du conseil prennent connaissance de la liste des dépenses effectuées par le directeur par intérim du Service des travaux publics.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

2026-09-08-10

6.7 Anctil – Boîte de service – Pièces – Soumission

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Farley et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de retenir la soumission numéro 02S001009 d'Anctil égout et aqueduc pour l'achat de pièces pour boîtes de services, au montant de 5 380.63 \$, taxes en sus.
(Adoptée)

2026-09-08-11

6.8 Directeur du Service des travaux publics, parcs et immeubles – Embauche

IL EST proposé par le conseiller Massé et appuyé par la conseillère Chapdelaine et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'entériner l'embauche de M. Flint Bondurant au poste de directeur du Services des travaux publics, parcs et immeubles et que son entrée en fonction soit en date du 9 septembre 2026.
(Adoptée)

2026-09-08-12

6.9 Développement Aberdeen Dufferin – Surveillance de chantier – Soumission

IL EST proposé par le conseiller Farley et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de retenir le devis 11954 de LCL Génie, environnement & développement durable pour effectuer la surveillance de chantier pour le développement résidentiel des rues Aberdeen et Dufferin, au montant de 4 915 \$ taxes en sus, lequel montant sera remboursé par le promoteur 9549-3797 Québec inc., conformément à l'entente relative à des travaux municipaux.
(Adoptée)

2026-09-08-13

6.10 Prolongation de services – Rue Laurier

6.10.1 Terrapex – Analyse écologique – Offre de service

IL EST proposé par le conseiller Saint-Pierre et appuyé par le conseiller Massé et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de retenir la proposition numéro CR1781.00-ODS-VF de Terrapex pour effectuer une analyse écologique du tronçon de la rue Laurier entre la rue Armstrong et la route 143, au montant de 3 530 \$ taxes en sus.
(Adoptée)

2026-09-08-14

6.10.2 Géotex – Étude géotechnique et caractérisation environnementale – Offre de service

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Massé et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de retenir la proposition numéro PG26126-ODS-VF de Géotex pour effectuer une évaluation environnementale de site (ÉES) Phase 1, ainsi qu'une étude géotechnique et de caractérisation environnementale des sols et des matériaux granulaires résiduels pour la réfection d'infrastructures souterraines et de structure de chaussée de la rue Laurier, au montant de 21 600 \$ taxes en sus.
(Adoptée)

2026-09-08-15

6.11 Achat camion 6 roues et rétrocaveuse – Autorisation d'appel d'offres

IL EST proposé par le conseiller Farley et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le directeur général à préparer un appel d'offres en vue de l'achat d'un camion 6 roues et d'une rétrocaveuse.
(Adoptée)



No de résolution
ou annotation

2026-09-08-16

**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

6.12 J. Noël Francoeur inc. – Réparation d’une vanne de rue - Soumission
IL EST proposé par le conseiller Farley et appuyé par le conseiller Saint-Pierre et RÉSOLU à l’unanimité par les membres du conseil de retenir la soumission n° S26-0168 de J. Noël Francoeur inc. afin de procéder à la réparation d’une vanne d’eau sur la rue Aberdeen, au montant de 10 900 \$, taxes en sus.

(Adoptée)

7. SERVICE RÉCRÉATIF

7.1. Directeur du Service récréatifs – Embauche
IL EST proposé par la conseillère Chapdelaine et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l’unanimité par les membres du conseil d’entériner l’embauche de M. Guy Patenaude au poste de directeur du Service récréatifs, en date du 9 septembre 2026; et de mettre fin au mandat de directeur intérimaire du service de M. Samuel Gagnon.

(Adoptée)

8. ADMINISTRATION – DIRECTION GÉNÉRALE

8.1. Ministère des Affaires municipales et de l’Habitation – Direction générale de la fiscalité et de l’évaluation foncière – Proportion médiane et facteur comparatif du rôle d’évaluation foncière – Exercice financier 2027

Le directeur général dépose une lettre reçue de la Direction générale de la fiscalité et des affaires intergouvernementales du ministère des Affaires municipales et de l’Habitation indiquant que la proportion médiane et le facteur comparatif du rôle d’évaluation foncière pour l’exercice 2027 ont respectivement été établis à 82 % et 1.22.

8.2 Règlement d’emprunt 162 – Renouvellement - Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billet

CONSIDÉRANT QUE, conformément au règlement d’emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Ville de Richmond souhaite emprunter par billets pour un montant total de 262 500 \$ qui sera réalisé le 2 octobre 2026, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
162	262 500 \$

CONSIDÉRANT QU’il y a lieu de modifier le règlement d’emprunt en conséquence;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Saint-Pierre et appuyé par le conseiller Farley et RÉSOLU à l’unanimité par les membres du conseil :

QUE le règlement d’emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 2 octobre 2026;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 2 avril et le 2 octobre de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire et le greffier-trésorier;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2027.	48 600 \$	
2028.	50 400 \$	
2029.	52 400 \$	

2026-09-08-17

2026-09-08-18



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

2030.	54 500 \$	
2031.	56 600 \$	(à payer en 2031)
2031.	0 \$	(à renouveler)

(Adoptée)

8.3 Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – Règlement de gestion contractuelle - Modification

Le directeur général informe les membres du conseil que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a procédé à une modification du *Règlement imposant des conditions à l'attribution de certains contrats d'approvisionnement par des organismes municipaux*, et que celle-ci entre en vigueur le 8 septembre 2026, ce qui affecte le règlement de gestion contractuelle de la Ville de Richmond.

9. POLICE, INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE

Aucun sujet n'est à l'ordre du jour sous cette rubrique.

10. DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES ET/OU TECHNIQUES, D'AUTORISATIONS, D'APPUIS, DE DONNS, DE PUBLICITÉS, DE SUBVENTIONS ET INVITATIONS DIVERSES

2026-09-08-19

10.1. Municipalité de Saint-Claude - Souper-bénéfice « du Bonheur en Bouche » - Invitation

IL EST proposé par le conseiller Massé et appuyé par la conseillère Chapdelaine et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de verser un don de 75 \$ à la municipalité de Saint-Claude dans le cadre du souper-bénéfice « du Bonheur en Bouche » au profit de l'Espace Café Brisons la Glace de Windsor et ce, sans la réservation de repas.

(Adoptée)

2026-09-08-20

10.2 Club de motoneiges Alléghanish – Traverse de routes pour la saison 2026-2027 – Demande d'autorisation

IL EST proposé par le conseiller Saint-Pierre et appuyé par le conseiller Massé et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le Club de motoneiges Alléghanish des Bois-Francis à emprunter, durant la saison hivernale 2026-2027, la rue Principale (à traverser deux fois et circuler sur l'accotement), la rue Adams, la rue Fair, la rue Gouin (circuler sur l'accotement), ainsi que d'emprunter le stationnement de l'hôtel de ville et descendre aux abords du bâtiment de l'hôtel de ville; de plus la Ville de Richmond demande au Club de motoneiges Alléghanish de lui fournir une preuve d'assurance responsabilité civile d'au moins 2 millions de dollars.

(Adoptée)

2026-09-08-21

10.3 MRC du Val-Saint-François – Reconfiguration du pont Frédérick-Coburn – Demande d'appui

CONSIDÉRANT QUE le Club de motoneige Les Pionniers de Valcourt a déposé un mémoire auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) afin de demander l'étude d'une reconfiguration de l'espace disponible sur le pont Frédérick-Coburn, à Richmond, permettant l'aménagement d'un passage plus sécuritaire pour les véhicules hors route;

CONSIDÉRANT QUE le pont Frédérick-Coburn constitue un lien stratégique pour la continuité du réseau régional des sentiers de motoneige et qu'il représente un point de traversée important de la rivière Saint-François;

CONSIDÉRANT QUE les contraintes de sécurité, d'entretien et de cohabitation des usages associées à la configuration actuelle du pont;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

CONSIDÉRANT QUE l'importance de favoriser une cohabitation harmonieuse et sécuritaire entre les différents usagers du pont, notamment les piétons, les cyclistes, les utilisateurs de véhicules hors route et les automobilistes;

CONSIDÉRANT QUE une éventuelle reconfiguration de l'espace disponible sur le pont devrait permettre d'améliorer simultanément la sécurité des usagers du réseau de motoneige et celle des usagers de la mobilité active;

CONSIDÉRANT QUE cette demande a été évaluée par le comité vélo de la MRC du Val-Saint-François et que celui-ci est favorable au projet si ce dernier améliore les déplacements actifs sur ce pont;

CONSIDÉRANT la résolution d'appui no CM-2026-08-12 de la MRC du Val-Saint-François à la demande du Club de motoneige Les Pionniers de Valcourt;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Farley et appuyé par le conseiller Massé et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil :

QUE le Conseil de la Ville de Richmond appuie la résolution de la MRC du Val-Saint-François concernant la démarche du Club de motoneige Les Pionniers de Valcourt auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable visant à étudier la possibilité de reconfigurer l'espace disponible sur le pont Frédéric-Coburn afin d'y aménager un passage sécuritaire et adapté aux différents usagers;

QUE cet appui soit toutefois expressément conditionnel à ce que toute solution retenue par le MTMD prévoie :

- l'aménagement et le maintien, à la longueur d'année, d'un corridor piétonnier confortable, accessible et sécuritaire
- l'aménagement d'une voie cyclable sécuritaire et fonctionnelle permettant d'assurer la continuité des déplacements à vélo;
- une conception favorisant la cohabitation sécuritaire de l'ensemble des usagers, incluant les véhicules hors route, les piétons et les cyclistes.

QUE le Conseil demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable d'évaluer différents scénarios d'aménagement permettant de concilier les besoins de mobilité active, de sécurité publique et de connectivité du réseau de motoneige;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise au ministère des Transports et de la Mobilité durable, à monsieur André Bachand, député de Richmond, au Club de motoneige Les Pionniers de Valcourt, à la MRC ainsi qu'aux municipalités de la MRC.

(Adoptée)

2026-09-08-22

10.4 Municipalité de Bonsecours - Allègement du fardeau administratif des organismes municipaux et financement adéquat des obligations gouvernementales - Demande d'appui

CONSIDÉRANT QUE la résolution no 175-08-2026 de la Municipalité de Bonsecours, concernant le fardeau administratif croissant imposé par le gouvernement provincial;

CONSIDÉRANT QUE les irritants majeurs vécus par l'administration municipale sont, notamment :

- Les exigences lourdes découlant de la Loi 96 sur la langue française, incluant l'adoption d'une directive, la vérification de la conformité des entreprises lors de l'octroi de contrats et la production d'un rapport annuel;
- Les Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) qui obligent une révision complète et coûteuse des plans et



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

règlements d'urbanisme, limitant considérablement l'autonomie locale et freinant le développement résidentiel;

- La complexité excessive des programmes d'aide financière du gouvernement, qui exigent des dossiers techniques très lourds, entraînant des coûts importants sans garantie d'obtention de subventions;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit produire de multiples rapports et bilans annuels ou quadriennaux (application de la Charte de la langue française, reddition de comptes environnementaux, rapports sur la voirie, les infrastructures, l'application du schéma de couverture de risque en sécurité incendie, etc.), ce qui mobilise une part importante du temps limité de l'administration municipale;

CONSIDÉRANT QUE les coûts récurrents et imprévisibles liés à la facturation de la Sûreté du Québec pour les services policiers constituent un fardeau financier important pour les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE les nouvelles exigences en matière de protection des milieux humides, de gestion des eaux pluviales et d'abattage d'arbres imposent des études et autorisations supplémentaires même pour des petits projets locaux, augmentant les délais et les coûts;

CONSIDÉRANT QUE les obligations relatives aux bâtiments patrimoniaux, notamment l'obligation pour les MRC de dresser un inventaire des immeubles construits avant 1940 et pour les municipalités d'adopter des règlements sur la démolition, l'occupation et l'entretien de ces bâtiments, nécessitent des ressources importantes en expertise et en temps;

CONSIDÉRANT QUE les délais serrés imposés pour la mise en place de nouvelles obligations, souvent modifiées en cours de route, génèrent une charge de travail supplémentaire importante pour une équipe administrative réduite;

CONSIDÉRANT QUE ces exigences administratives sont souvent les mêmes pour les petites municipalités que pour les grandes villes, sans modulation réelle selon la taille, la capacité administrative ou le budget;

CONSIDÉRANT QUE ce fardeau bureaucratique détourne des ressources humaines et financières essentielles qui devraient plutôt être consacrées à la prestation de services directs à la population et au développement de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'importance fondamentale de l'autonomie municipale, principe reconnu dans la *Loi sur les compétences municipales*, et la nécessité de laisser aux petites municipalités la latitude de gérer leurs budgets et leurs priorités locales tout en respectant les grandes orientations gouvernementales;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Massé et appuyé par le conseiller Farley et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution
D'appuyer les demandes de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), visant à alléger significativement le fardeau administratif imposé aux petites municipalités;

D'inviter le gouvernement du Québec à réduire substantiellement les obligations de reddition de comptes, les normes au niveau des appels d'offres et rapports exigés des municipalités, afin de simplifier la gestion quotidienne et d'introduire une modulation réelle des exigences selon la taille et la capacité des municipalités, notamment en matière d'urbanisme, de langue française, d'appels d'offres, de programmes de



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

subventions, de normes environnementales et de protection du patrimoine bâti;

DE solliciter le gouvernement de respecter davantage l'autonomie des municipalités en leur laissant une plus grande marge de manœuvre pour adapter les règlements et les orientations à leur réalité locale, tout en maintenant les grands objectifs collectifs;

DE transmettre une copie de la présente résolution au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, au ministre de la Sécurité publique, au ministre responsable de la Langue française, au ministre de la Culture et des Communications, à la Fédération québécoise des municipalités (FQM), au député provincial de la circonscription, M. André Bachand, à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et aux municipalités de la MRC.

(Adoptée)

10.5 Corporation de développement industriel de la région de Richmond – Assemblée générale annuelle – Invitation

Les membres du conseil prennent connaissance de l'invitation de la Corporation de développement industriel de la région de Richmond à l'assemblée générale annuelle, qui aura lieu le 1^{er} octobre 2026. Le maire Kevin Stoddard, les conseillers Benoit Saint-Pierre et Paul Massé, ainsi que la conseillère Marie-Ève Chapdelaine seront présents.

10.6 Trio étudiant pour l'emploi – Gala du mérite étudiant – Invitation

Les membres du conseil prennent connaissance de l'invitation du Trio étudiant pour l'emploi au Gala du mérite étudiant, qui aura lieu le 16 septembre 2026. Le maire Kevin Stoddard et la conseillère Marie-Ève Chapdelaine seront présents.

10.7 Commission de la gouvernance

10.7.1 St-Francis Valley Plowmen's association – Demande d'appui financier

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de soutien financier présentée par le St-Francis Valley Plowmen's association. Suivant les échanges, le conseil ne donne pas suite à cette demande.

10.7.2 Actualités-l'Étincelle – Soutenir achat local – Publicité

CONSIDÉRANT l'offre publicitaire déposé par le journal Actualités-l'Étincelle;

CONSIDÉRANT QUE la Commission de la gouvernance a étudié la proposition et recommande au conseil municipal de faire une publication, au montant de 259 \$, dans ledit journal;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Saint-Pierre et appuyé par la conseillère Chapdelaine et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil d'accepter la proposition du journal Actualités-l'Étincelle, au montant de 259 \$, taxes en sus, pour une publicité de la Ville dans l'édition spéciale Soutenir l'achat local.

(Adoptée)

10.8 Richmond Histoire et Coopération – Commandite – 2^e versement – Autorisation

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Farley et **RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil municipal autorise le 2^e versement, au montant de 10 400 \$, à Richmond Histoire et Coopération pour la réalisation des activités du Bureau d'accueil touristique et du Festival de cirque.

(Adoptée)

2026-09-08-23

2026-09-08-24



No de résolution
ou annotation

2026-09-08-25

Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

10.9 Société d'histoire du comté de Richmond – Acquisition de matériels
d'entreposage - Autorisation

IL EST proposé par le conseiller Massé et appuyé par le conseiller Saint-
Pierre et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'accorder
une contribution financière de 1 800 \$ à la Société d'histoire du comté
de Richmond pour l'acquisition de matériels d'entreposage.

(Adoptée)

11. CORRESPONDANCES DIVERSES

11.1. MRC du Val-Saint-François – Résolutions adoptées

Les membres du conseil prennent connaissance des résolutions
adoptées par la MRC du Val-Saint-François.

12. APPROBATION DES DÉPENSES EN VERTU DE LA LOI SUR LES CITÉS ET
VILLES ET DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS
(P.C.G.R.)

2026-09-08-26

12.1. Liste des chèques et dépôts directs émis

IL EST proposé par le conseiller Farley et appuyé par le conseiller Saint-
Pierre et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le
paiement des dépenses en vertu de la *Loi sur les cités et villes* au
montant de 300 758,54 \$ tel qu'il appert à la liste des chèques émis
datée du 3 septembre 2026.

(Adoptée)

2026-09-08-27

12.2. Liste des chèques et dépôts directs à autoriser

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Massé
et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le
paiement par chèques ou dépôts directs des dépenses en vertu de la *Loi
sur les cités et villes* au montant de 83 386,94 \$ tel qu'il appert à la liste
des chèques et dépôts directs à autoriser datée du 3 septembre 2026.

(Adoptée)

2026-09-08-28

12.3. Paiement de factures de plus de 5 000 \$ à autoriser

IL EST proposé par le conseiller Massé et appuyé par le conseiller Saint-
Pierre et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'approuver
le paiement des factures de plus de 5 000 \$, totalisant 187 157,47 \$,
taxes en sus, conformément aux principes comptables généralement
reconnus, telles qu'énumérées ci-dessous.

Factures 2026	Avant taxes	Après taxes
<u>THERRIEN COUTURE JOLICOEUR AVOCATS</u>		
Consultations générales	5 568,50 \$	6 402,39 \$
<u>KEMIRA</u>		
Sulfate d'aluminium	9 646,91 \$	11 091,54 \$
<u>ENTREPRISE S2C INC.</u>		
Bureaux – 160, rue Principale Nord	25 966,31 \$	29 854,76 \$
Bureaux – 160, rue Principale Nord	6 308,10 \$	7 252,72 \$
Bureaux – 160, rue Principale Nord	10 247,65 \$	11 782,24 \$
<u>TECHNICIEN DE GLACE INC.</u>		
Coupe-bordure à gaz	5 950,00 \$	6 841,02 \$
<u>AQUATECH</u>		
Sous-traitance - Traitement eau –		
Mai 2026 - Corrigé	5 820,00 \$	6 691,55 \$
Crédit - Mois de mai déjà payé	-5 011,50 \$	-5 761,98 \$



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

Sous-traitance - Traitement eau -		
Juin 2026 - Corrigé	5 865,00 \$	6 743,28 \$
Crédit - Mois de juin déjà payé	-5 831,50 \$	-6 704,77 \$
Sous-traitance - Traitement eau -		
Juillet 2026 - Corrigé	6 000,00 \$	6 898,50 \$
<u>FELTEAU</u>		
Thermopompe - 160, rue Principale Nord	21 115,00 \$	24 276,97 \$
<u>OMH DU VAL-SAINT-FRANCOIS</u>		
Contribution 2026	7 188,00 \$	7 188,00 \$
<u>MRC VAL-SAINT-FRANCOIS</u>		
Quote-part - 3 ^e versement	83 397,50 \$	83 397,50 \$
<u>CÔTÉ-JEAN ET ASSOCIÉS INC.</u>		
Analyse système mécaniques/ élect - Hôtel de ville	4 927,50 \$	5 665,40 \$
GRAND TOTAL	187 157,47 \$	201 619,12 \$
		(Adoptée)

13. PÉRIODE DE QUESTIONS - SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

Les citoyens présents profitent de cette période pour échanger avec les membres du conseil concernant des sujets à l'ordre du jour qui les préoccupent.

14. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle n'est discutée.

15. LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST proposé par le conseiller Farley et appuyé par le conseiller Massé et
RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil, à 20 h 07, que la présente
assemblée soit levée.

(Adoptée)

(SIGNÉ)
MAIRE

(SIGNÉ)
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
GREFFIER-TRÉSORIER

2026-09-08-29